



Mémo

Jardinez futé



JARDINEZ FUTÉ



Un beau jardin sans pesticides ni engrais chimiques, c'est possible !
Que vous soyez amateurs de fleurs ou de légumes, redécouvrez dans ce
guide des méthodes de jardinage au naturel et leurs résultats.
Ainsi vous contribuez à la protection de l'environnement et des milieux
aquatiques en prenant soin de votre jardin et de votre santé.





Le jardinage est devenu un loisir, un moment de détente...mais parfois il peut être synonyme de contraintes pour l'entretien.

Pour se simplifier le jardinage, il faut penser différemment son jardin. Pour anticiper le futur entretien, vous pourrez choisir des plantes ou des aménagements plus agréables à vivre.

Le jardinage au naturel (sans produits phytosanitaires) permet de développer de nouvelles techniques.

Retrouvez dans ces fiches mémos de nombreuses méthodes et astuces.

Avantages

Sans les produits phytosanitaires :

- économies à l'achat
- réduction des déchets toxiques
- moins d'apport de déchets verts en déchetterie ou des déchets toxiques de jardinage





Table des matières

Fiche mémo 1 : La gestion différenciée	5
Fiche mémo 2 : La prairie naturelle ou fleurie et la tonte partielle.....	6
Fiche mémo 3 : Le mulching.....	7
Fiche mémo 4 : Les espèces à croissance lente	8
Fiche mémo 5 : Les plantes couvre-sols	9
Fiche mémo 6 : Les plantes vivaces	10
Fiche mémo 7 : Le broyage	11
Fiche mémo 8 : Les haies sèches, gestion sur site des branches taillées	12
Fiche mémo 9 : Le paillage - Alternative aux produits phytosanitaires ...	13
Fiche mémo 10 : Le compost - Alternative aux produits phytosanitaires	15
Fiche mémo 11 : Les auxiliaires - Alternatives aux produits phytosanitaires	17
Fiche mémo 12 : Les associations de plantes - Alternatives aux produits phytosanitaires	18
Fiche mémo 13 : Les engrais verts - Alternatives aux produits phytosanitaires.....	19
Fiche mémo 14 : La rotation des cultures - Alternatives aux produits phytosanitaires.....	20
Fiche mémo 15 : Les traitements naturels - Alternatives aux produits phytosanitaires.....	21
Fiche mémo 16 : Quelques trucs et astuces de jardiniers	22
Quelques sites internet.....	23
Mes notes	24



Fiche mémo 1 : La gestion différenciée

Aujourd'hui la gestion des espaces verts, y compris de nos jardins, peut être réalisée de façon « différenciée ». C'est-à-dire que les zones vont être gérées différemment selon leur usage.

Pour cela, le futur entretien est anticipé au moment de la plantation selon le rendu souhaité, l'usage qui en sera fait et le temps disponible pour le réaliser.

**Gestion différenciée =
Penser les plantations en fonction de
l'usage de la zone et du futur entretien.**

Par exemple :

- sur un grand terrain, pour ne pas tondre toutes les fins de semaines, le fond de parcelle peut être laissé en prairie naturelle ou planté pour être en jachère fleurie. Celle-ci sera agréable à l'œil au fil des saisons et ne sera fauchée qu'à la fin de l'automne.
- Quand les enfants ou les petits-enfants jouent au ballon, il vaut mieux éviter de planter un massif fleuri avec des plantes annuelles dans la zone de jeu. Cela évite de remplacer les plantes qui ont été cassées.
- Dans un verger, la tonte partielle permet de réaliser uniquement les cheminements utiles en laissant un air bucolique.
- Devant la maison, si l'accès est en dalles, il est préférable de tondre les plantes qui poussent dans les interstices ou de mettre des plantes rases de type couvre-sols pour marcher facilement, comme de la mousse.
- Le piétinement fréquent d'un espace peut se suffire à lui-même pour empêcher la pousse.

En jardinant malin, vous aurez moins d'entretien !



Fiche mémo 2 : La prairie naturelle ou fleurie et la tonte partielle

Un grand espace de pelouse peut être transformé en partie ou en totalité en prairie naturelle ou fleurie. Vous y découvrirez de jolies fleurs sauvages aux teintes variées.



Cela nécessite une à deux fauches annuelles.

Vous pouvez laisser une zone accessible en ne tondant que certaines parties. La tonte partielle favorise la biodiversité dans votre jardin. Les insectes et autres petits animaux amis du jardinier, comme le hérisson, peuvent s'y installer.

Laissez parler votre imagination en créant ainsi des cheminements bucoliques ou des motifs graphiques.



Crédit photo de Brigitte SAMAIN-DUMOULIN

A savoir : la pelouse c'est comme les cheveux : plus on coupe, plus ça pousse vite.



Fiche mémo 3 : Le mulching

La tondeuse « mulching » permet de broyer finement l'herbe tondue qui se redépose sur votre pelouse.

Le broyat de pelouse peut être visible au début, mais en quelques jours, vous ne le verrez plus : le mulch finit par se déposer au pied des brins d'herbes.

Le mulching se pratique régulièrement sur une pelouse pas trop haute et sèche (ne pas couper plus d'un tiers de la hauteur). Ainsi les brins coupés ne se voient pas et passent entre les brins d'herbes.



Pas besoin d'investir dans une tondeuse spécifique, des kits d'adaptation existent.

Autres avantages : le mulch permet de pailler le sol de votre pelouse ce qui le rendra moins sensible à la sécheresse et le nourrira lors de sa dégradation.



Exemple de tonte trop haute ou de fauche : les brins sont trop longs et ne pénètrent pas, ils sèchent sur la pelouse.



Fiche mémo 4 : Les espèces à croissance lente

En privilégiant les espèces de plantes à croissance lente, vous aurez moins d'entretien. Même pour la pelouse, il existe des espèces à croissance plus lente.

En pratiquant la tonte haute (6 à 8 cm), vous réduirez aussi la pousse (plus c'est court, plus ça pousse vite). Vous y gagnerez aussi en arrosage. Cela limite aussi la pousse de mousses.

Pour vos haies, évitez les thuyas et les lauriers qui ont besoin d'être taillés jusqu'à 2 fois par an. Optez pour une haie mixte à espèces locales et croissance lente ! Elle n'aura besoin d'une taille que tous les 2-3 ans.

Choisissez un thème pour leur composition :

- haie multicolore en fonction des couleurs des feuillages au printemps mais aussi à l'automne
- haie fruitière avec des arbustes comme les groseilliers
- haie fleurie

Exemples d'espèces à croissance lente :

- if, fusain, buis, houx, bourdaine, ...

Exemples d'espèces à croissance moyenne :

- charmille, aubépine, troène, groseillier ...



Attention aux espèces exotiques invasives ! Elles n'ont pas forcément une croissance rapide, mais elles s'étendent et sont difficiles à supprimer une fois installées (cerisier tardif, renouée du Japon, berce du Caucase....).



Fiche mémo 5 : Les plantes couvre-sols

Les plantes couvre-sols permettent de végétaliser des espaces souvent difficiles d'accès notamment pour l'entretien comme les talus, les pentes, le pied des haies...

Attention, ce sont souvent des espèces à croissance rapide !

Leur entretien peut néanmoins se limiter au retrait des touffes de bordure ou la coupe pour limiter leur étalement.

Les plantes envahissantes sont à réserver aux grands espaces ou, au contraire, pour les espaces réellement confinés où la plante a peu de chance de se répandre.

Le choix d'espèces dépend de :

- l'ensoleillement de la zone : ensoleillée, ombragée ou mi-ombragée
- de l'humidité du sol
- de la nature du sol

Sur une grande pente, la terre s'assèche vite, les fleurs de rocailles s'y plairont comme la joubarbe, le thym ou les capucines...

Contrairement à une zone de type sous-bois où les mousses feront des merveilles, tout comme les pervenches et les fraisiers des bois...

Pensez également aux graminées d'ornementation : carex, fétuque...





Fiche mémo 6 : Les plantes vivaces

L'avantage des plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles est de les conserver sur place d'une année à l'autre.

Pas besoin de replanter tous les ans votre massif, la nature s'en charge.

Les bulbes donnent des couleurs au printemps puis laissent la place aux autres espèces, pensez aux :

- jonquilles
- crocus
- perce-neiges
- muscaris
- ...



Les vivaces à fleurs donneront de la couleur à la suite :

- mauve
- campanule
- scabieuse
- sauge
- géranium
- ...

D'autres vivaces comme les heuchères s'utilisent pour les couleurs de leur feuillage. Tandis que les arbustes permettent d'étoffer et donner de la hauteur.

Les teintes et formes variées continuent d'habiller votre massif. Si vous les prenez à feuillage persistant, votre massif restera agréable en hiver : buis, fusain, azalée, camélia, choysya...



Fiche mémo 7 : Le broyage

Le broyage consiste à couper en petits bouts des branches taillées, à l'automne ou au printemps.



Avantages du broyat :

- Il peut être utilisé en paillage (Cf. Fiche mémo 9)
- C'est un apport de matière brune et sèche pour le composteur (Cf. Fiche mémo 10)
- Il est moins volumineux que les branches si vous souhaitez le stocker ou le déposer en déchetterie

Lors de l'achat ou de la location du broyeur, soyez attentif au diamètre des branches qui pourront être broyées.

Et si vous décidez d'investir, veillez à bien entretenir votre machine.

Attention : si l'arbre est malade, il ne faut pas l'utiliser en paillis au pied d'un arbre de la même espèce ou pouvant avoir la même maladie.

Fiche mémo 8 : Les haies sèches, gestion sur site des branches taillées



Pour gérer sur site les branches taillées, en l'absence de broyeur (Cf. Fiche mémo 7) ou lorsque le diamètre de la branche est trop important, il est possible de créer des haies sèches.

Ces haies pourront clôturer un terrain ou diviser les espaces d'un jardin. Leur implantation est également possible au pied d'une haie existante dégarnie à la base.

Méthode

→ Planter des poteaux ● dans le sol pour maintenir les branches.

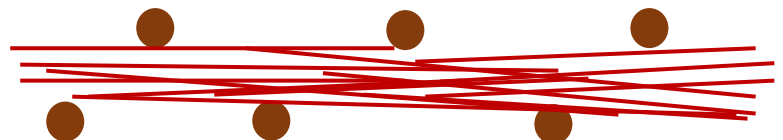
Ces poteaux peuvent également être réalisés avec les plus grosses branches élaguées.

→ Déposées les branches entre les poteaux.

Selon leur souplesse et le visuel désiré, elles seront tressées ou non.



Tressé ou en plessé



Droite

A la base, les branches vont finir par disparaître. Les années suivantes, il faut donc descendre les branches pour remplacer celles qui ont disparues puis rajouter de nouvelles par-dessus.



Fiche mémo 9 : Le paillage - Alternative aux produits phytosanitaires

Le paillage, en couche de 5 cm d'épaisseur environ, permet de :

- limiter la pousse de plantes non désirées
- faciliter le désherbage, car il y aura moins de plantes et elles seront plus faciles à arracher
- garder l'humidité et limiter les arrosages
- limiter le phénomène de croûte de battance
- réguler la température du sol
- nourrir la terre lorsqu'il se dégrade
- offrir une surface propre et sèche aux fruits et légumes reposant sur le sol comme les fraises et les courgettes
- protéger les insectes utiles pendant l'hiver

Il peut être disposé, selon sa nature :

- au pied des arbres pour faciliter ensuite la tonte autour
- en paillis au pied des massifs
- dans le potager
- pour réaliser des allées

Le paillage peut être réalisé avec

- de la pelouse
- des feuilles mortes
- du broyat
- des écorces
- des cosses de noix
- du compost mi-mûr (6 à 9 mois)
- ...



Paillage d'écorces dans un massif

Astuce : Vous pouvez ainsi jouer avec les matières et les couleurs pour décorer vos massifs.



Paillage de tonte de pelouse dans un potager (crédit photos Guillaume LEGUAY)

La tonte de pelouse est un paillis à renouveler plus régulièrement que les autres. Il faut la laisser sécher avant de la déposer. Ensuite, elle s'agglomère, ainsi elle ne s'envole pas au premier coup de vent. Dans le potager, mettez-en 2 cm. Ailleurs, vous pouvez mettre jusqu'à 20 cm d'épaisseur.

Attention : le **broyat de résineux** à des propriétés désherbantes. Il ne faut pas le déposer au pied des plantes. Par contre, cette propriété est utile pour réaliser des allées ou au pied des grillages ou poteaux !

Le paillage de **feuilles mortes** peut être déposé au pied des arbres, des haies et des massifs.

Il peut également être déposé sur le potager pour passer l'hiver.

Soyez généreux : mettez en 10 cm d'épaisseur au minimum.



Paillage de broyat de branchage au pied d'arbre

Conseil : pour éviter la propagation de maladies, n'utilisez pas les plantes malades et ne déposez pas la même espèce pour pailler à son pied.



Fiche mémo 10 : Le compost - Alternative aux produits phytosanitaires



Le compost se pratique en tas ou dans un composteur fabriqué ou acheté. Le principe est de déposer vos déchets végétaux pour qu'ils se dégradent et se transforment en engrais naturel : le compost.

Pour un bon compost, il est important de varier les apports et de mettre, à peu près, à parts égales des déchets verts et humides (déchets du jardin, restes de repas, fleurs fanées...) et des déchets bruns et secs (petites tailles de haies, feuilles mortes...).

Il est également important de le brasser régulièrement pour l'aérer.

N'hésitez pas à stocker vos feuilles mortes ou vos branchages broyés, ces déchets bruns sont importants pour réaliser un bon compost.

Pour la pelouse, quelques précautions sont à prendre. Fine et humide, elle ne doit pas être incorporée en une seule fois dans le composteur, sous risque de l'étouffer. La dégradation se ferait alors sans oxygène et provoquera de mauvaises odeurs. Il est donc conseillé de la laisser quelques jours en tas, à remuer pour l'assécher un peu, puis de l'incorporer en plusieurs fois, en brassant les couches supérieures.

Surveillez l'humidité : si elle est insuffisante la dégradation s'arrête, en excès il y aura des mauvaises odeurs. La texture du compost doit être comme une éponge humide. S'il est trop sec : arrosez-le. S'il est trop humide : brassez-le et ajoutez des déchets secs au besoin.



Comment savoir que le compost est mûr ?

Celui-ci prend une couleur sombre, une bonne odeur de sous-bois (humus), un aspect grumeleux, les éléments ne sont plus reconnaissables et il n'y a plus de vers.

Réaliser son propre compost est une excellente alternative à l'utilisation d'engrais chimique. En plus de nourrir votre terre, le compost permet d'améliorer sa qualité, notamment en augmentant la quantité d'humus, en augmentant sa capacité de rétention de l'eau et en favorisant la vie dans le sol.

Le développement de cette vie est très important : en mélangeant le sol, elle contribue à améliorer l'aération de la terre, sa texture et sa structure. De plus, elle décompose la matière organique présente et continue ainsi à enrichir votre terre.

La faune du composteur est très variée. Elle va de la bactérie invisible à l'œil nu, aux vers de fumiers (les rouges) en passant par les champignons et les insectes prédateurs.

Vous pouvez aussi trouver des larves de cétoine dorée. Ces larves blanches (qui se déplacent sur leur dos si vous les posez dans votre main) sont de gros décomposeurs.

Après avoir mangé pendant 2 ou 3 ans, elles s'enferment dans un cocon pour se transformer en scarabée vert appelé la cétoine dorée.

Il faut la remettre dans le compost.

A ne pas confondre avec la larve du hanneton que vous pouvez trouver dans votre jardin. Dans un composteur, il s'agit de la cétoine.





Fiche mémo 11 : Les auxiliaires - Alternatives aux produits phytosanitaires

Aménagez des habitats pour la faune en laissant des abris naturels dans votre jardin.

En laissant une zone s'exprimer naturellement dans votre jardin, vous permettrez à des insectes amis du jardinier de trouver refuge et de s'y reproduire.

Et lorsque des insectes indésirables reviendront dans votre jardin, leurs prédateurs seront à proximité pour les réguler.



Crédit photo de Brigitte SAMAIN-DUMOULIN

Créer des abris pour les insectes ou les oiseaux



Vous pouvez donner un coup de pouce en laissant un tas de bois, un tas de feuilles pour les hérissons.

Les oiseaux apprécieront un nichoir bien à l'abri des chats.

Pour les insectes, vous pouvez créer des « hôtels » avec des brindilles, de la paille, des briques ou des ardoises, chacun ayant sa préférence.

Fiche mémo 12 : Les associations de plantes - Alternatives aux produits phytosanitaires

S'associer pour être plus fort ! Cela fonctionne aussi chez les plantes. Il s'agit du compagnonnage.

Certaines associations de plantes sont bénéfiques pour repousser les prédateurs ou les parasites, ou tout simplement pour profiter de leur ombre, comme les radis ou pied des salades, ou de l'espace libre laissé par la voisine.

Par exemples

- Planter de la lavande ou de l'ail à côté des rosiers permet d'éloigner les pucerons de ces derniers.



- Le basilic à côté des tomates éloigne leur prédateur. Tandis que le basilic pousse mieux dans l'ombre des tomates



- Les œillets et les soucis attirent les pucerons qui n'iront pas sur vos légumes et repoussent les nématodes

A contrario, certaines associations de plantes ne leurs conviennent pas : par exemple éviter de planter des courges à côté des pommes de terre !



Fiche mémo 13 : Les engrais verts - Alternatives aux produits phytosanitaires

Les agriculteurs, le font, alors pourquoi pas vous ?

Avez-vous déjà vu des champs violets en hiver ? Ils sont plantés de phacélie, un engrais vert.

Qu'est-ce qu'un engrais vert ?

C'est une plante qui a la capacité de stocker des nutriments qui seront ensuite relargués lors de leur décomposition.

Ces engrais verts sont à planter en intercultures ou pour l'hiver.

Avant la plantation suivante, ces plantes sont fauchées avant d'avoir formé leurs graines et laissées sur place pour apporter ensuite ces nutriments et de l'humus. La culture suivante en profitera au lieu de lui apporter un complément d'engrais chimique.

Parmi les différentes espèces, il existe :

- le sarrasin
- la moutarde
- la phacélie
- l'avoine
- le pois fourrager
- le chanvre
- ...

Les autres avantages de ces plantations (au lieu de laisser la terre nue) sont :

- la protection du sol pour éviter l'installation de plantes non désirées
- la protection de la terre contre le lessivage ou l'érosion

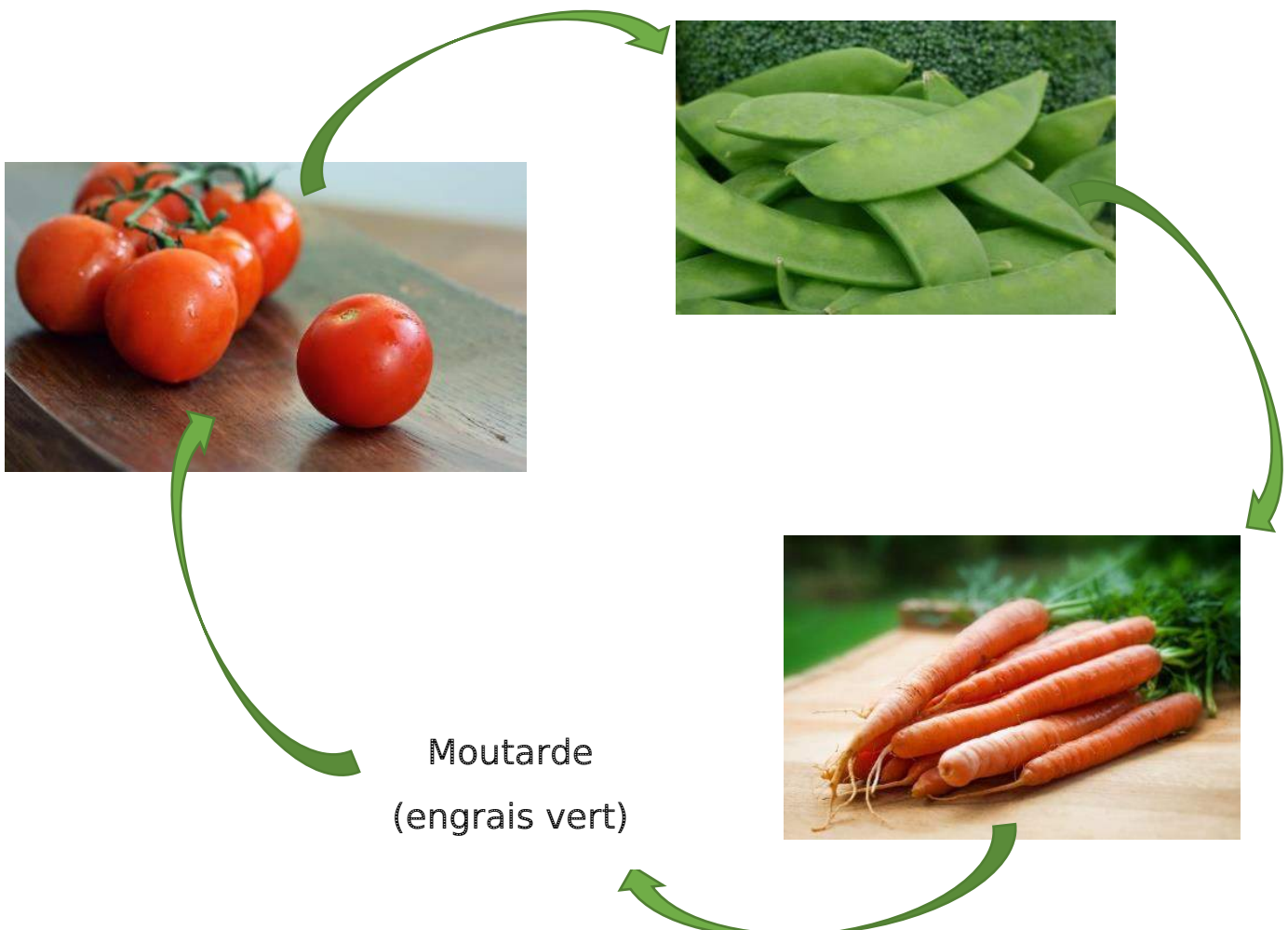
Fiche mémo 14 : La rotation des cultures - Alternatives aux produits phytosanitaires

La rotation des cultures dans un jardin permet de limiter le développement des maladies et de ne pas épuiser les nutriments du sol, chaque plante ne prenant pas les mêmes nutriments dans la même profondeur. En intégrant également un engrais vert (Cf. Fiche mémo 13) dans la boucle, vous fertilisez aussi le sol.

L'ordre potentiel à suivre est :

Légume feuille → légume racine → engrais vert → légume fruit

Voici un exemple de rotation sur une parcelle :





Fiche mémo 15 : Les traitements naturels - Alternatives aux produits phytosanitaires

Les purins, appelés également extraits fermentés, et autres décoctions de plantes sont utiles pour stimuler les plantes en leur apportant des sels minéraux.

Selon les plantes et les dosages, elles peuvent aussi avoir une action contre des maladies ou des parasites.

Exemples :

- les orties contre les acariens et les pucerons
- la prêle contre le ver du poireau, la tavelure et la rouille.

Attention : Respectez les dilutions et les dosages préconisés quand vous les utilisez. Prévoyez également des gants et des lunettes.

Les plantes pour préparer ces traitements sont :

- l'ortie
- la prêle
- la consoude
- la rhubarbe
- la fougère
- ...

Selon l'usage, vous arroserez le pied ou vaporiserez sur les feuilles, avec une concentration différente.

Il est également possible de réaliser du jus de compost : faites tremper du compost dans de l'eau pendant une nuit puis filtrez-le. Ensuite, pulvérisez sur les plantes. Ainsi, elles seront recouvertes de bonnes bactéries et seront moins sensibles aux maladies des feuilles.

Ce jus sert également pour arroser le pied des plantes pour les nourrir.



Fiche mémo 16 : Quelques trucs et astuces de jardiniers

Entretien

Pour faciliter la tonte, enterrer vos bordures de façon à ce qu'elles ne dépassent pas du sol, ainsi un passage de tondeuse suffira, sans repasser avec un coupe-bordure.

Protection contre les maladies

Saviez-vous que vous pouvez lutter contre la cloque du pêcher en suspendant des coquilles d'œufs vides (non bouillies) dans un filet que vous accrochez dans votre pêcher ?

Protection contre les limaces

La cendre de bois autour de vos salades empêche les limaces d'approcher.

Désherbage de cuisinière

Mettez l'eau de cuisson encore bouillante et salée de vos pâtes ou vos pommes de terre sur les plantes indésirables de votre allée.

N'hésitez pas à échanger avec d'autres jardiniers ou à vous documenter pour découvrir d'autres astuces.



JARDINEZ FUTÉ



Quelques sites internet

www.thelloise.fr

www.smdoise.fr/

www.developpement-durable.gouv.fr

www.jardiner-autrement.fr

<http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>

et

<http://jardin-naturel.cpie-picardie.org>

<http://www.jardineraunaturel.org/>



JARDINEZ FUTÉ



Mes notes

